

le Transmetteur



LE PRÉSIDENT NATIONAL
DU STT, LEE RIGGS, LORS
DU TOURNAGE DE LA VIDÉO
BÂTIR NOTRE AVENIR



- Page 4
Fusion du
STT-Métallos
- Page 6
Violence
conjugale
- Page 10
Vies perdues
au travail

Message du président



Chers membres du Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (STT),

En tant que président, j'ai jugé important d'écrire à tous les membres suite au récent vote sur la fusion.

Je tiens à remercier tout le monde qui a pris le temps de s'impliquer et de voter. Les membres du STT n'ont jamais auparavant été en si grand nombre à participer à un scrutin sur une question leur étant présentée.

Alors comment interpréter les 64,41% pour le vote de fusion avec les Métallos ?

- Les membres sont fortement en faveur de bâtir un meilleur avenir.
- La majorité des membres appuie une fusion avec les Métallos. Finir avec 97 votes manquants pour atteindre le haut seuil d'approbation de 66 et 2/3% prévus aux statuts ne changent pas ce fait.

« Ensemble, instaurons une tradition de régler nos différends au Congrès, entre les Comités et dans nos salles de réunion. Et souvenons-nous que nous devons faire front uni sur les décisions qui sont prises, à la fin de discussions. »

- L'accord de fusion présenté à nos membres ne peut pas être mis en œuvre.
- Aucun mandat n'est présentement en cours pour amorcer des tentatives de fusion avec un autre syndicat.

Grâce au partenariat avec les Métallos, nous avons accompli énormément de travail depuis la dernière année. Nous avons bâti une solidarité et une mobilisation impressionnantes au sein des membres du Conseil exécutif. Puis, lors du Congrès spécial en octobre dernier, les délégué(e)s ont affirmé être fortement en faveur d'une fusion avec les Métallos.

Le vote auprès des membres en novembre a connu un taux de participation sans précédent. L'engagement global des membres a augmenté, avec des dizaines d'employé(e)s sous la formule Rand étant déterminés à devenir des membres actifs de diverses sections locales. Ce taux d'engagement grandissant nous aidera à bâtir la solidarité dont nous avons besoin pour les négociations collectives en 2015.

Nous devons utiliser ces accomplissements et ces gains pour bâtir un meilleur avenir partout au Canada pour nos membres. Comme première étape, notre Conseil exécutif a décidé à l'unanimité d'accroître notre alliance stratégique avec les Métallos. Nous entreprendrons concrètement des initiatives en matière de négociations collectives, de

formation de membres, d'action politique et de recrutement de nouveaux membres. Le chemin vers une éventuelle fusion n'est pas clairement tracé aujourd'hui, mais il y a beaucoup de travail que nous pouvons accomplir ensemble pendant que nous prévoyons l'avenir du STT.

Je crois qu'il est important de comprendre pourquoi certains de nos membres ont voté contre une fusion avec les Métallos. Certains membres ont voté contre la fusion par amour pour le STT ainsi que pour préserver son autonomie, et sont tout simplement contre toute fusion. Je comprends et sympathise avec ce point de vue. Le statut quo peut sembler être une position confortable, même lorsqu'il ne fonctionne pas aussi bien qu'il ne le devrait.

Quelques membres ont exprimé vouloir fusionner avec un autre syndicat que les Métallos, tandis que d'autres étaient en désaccord avec une clause spécifique de l'accord de fusion. Par exemple, un petit groupe a expliqué préférer élire les agent(e)s d'affaires pour siéger au sein du Conseil exécutif

national, plutôt que d'embaucher du personnel formé pour représenter les dirigeant(e)s élus démocratiquement à partir de la base syndicale, car des gens raisonnables peuvent avoir une opinion assez différente à ce sujet.

Par contre, il est indéniable que les résultats du vote aient été affectés par une propagation de désinformation. De faux renseignements sur le régime de pension ont circulé, suscitant des craintes injustifiées que cette fusion aurait des répercussions sur le régime de pension en Colombie-Britannique. Ces inquiétudes étaient non-fondées et inutiles, puisque l'accord de fusion a été révisé par des spécialistes, dont nos propres avocat(e)s indépendants, qui ont confirmé que le RPTT demeurerait intacte.

Des mensonges ont été véhiculés aux membres dans une vidéo malhonnête ridiculisant

notre syndicat, les Métallos, et nos membres qui travaillent en centre d'appels. De plus, bon nombre de membres ont reçu un document non-signé évoquant 10 raisons de voter contre la fusion et envoyé par la poste à leur domicile, sans avoir été divulgué ou autorisé par les hauts dirigeant(e)s du STT. La vidéo et le document ont menti sur « les emplois à vie » pour les membres du Conseil exécutif, sur les finances de notre nouvelle Section locale nationale, sur notre droit au fonds de grève et de défense des Métallos, et sur le travail des Métallos comme syndicat international.

La production et la distribution de cette vidéo et de ce document ont certainement coûté très chers. Clairement, beaucoup d'efforts ont été déployés à organiser ce coup, par un ou plusieurs individu(s) qui refusent de se dévoiler, afin de fourvoyer les membres, et cette situation est prise très au sérieux par les hauts dirigeant(e)s du STT. Les autorités compétentes ont été informées et toute personne disposant de renseignements est encouragée à se manifester.

J'ai toujours été confiant à propos de la décision de notre Comité de sélection de fusion. J'appuie fortement la fusion de notre syndicat avec les Métallos. Ils constituent le meilleur choix. L'accord de fusion ayant été négocié pourrait fournir aux membres la voix unique du STT et le maintien de son autonomie, tout en nous offrant une présence internationale.

En tant que votre président, je vais travailler sur la promotion d'une nouvelle culture de débats dans notre syndicat, qui soit mature, civilisée et progressiste. Telle était ma plateforme en mai dernier lorsque j'ai été élu et elle demeure une de mes priorités.

Ensemble, instaurons une tradition de régler nos différends au Con-

grès, entre les Comités et dans nos salles de réunion. Et souvenons-nous que nous devons faire front uni sur les décisions qui sont prises, à la fin de discussions.

Je vais travailler avec notre Conseil exécutif, avec nos délégué(e)s et avec nos militant(e)s syndicaux à nous unifier davantage, en commençant par la façon dont nous interagissons ensemble au sein du STT. Nous devons nous opposer aux attaques non-fondées envers d'autres membres ou syndicats. Je suis particulièrement intéressé à bâtir la solidarité et à écouter les opinions raisonnables, tout en focalisant mes efforts sur nos objectifs et sur la diffusion de renseignements clairs et factuels à nos membres.

Au nom de tous les membres du Conseil exécutif, j'espère que votre famille a passé un joyeux et sain temps des fêtes. Prenons le temps d'être reconnaissants et de célébrer la nouvelle année en travaillant ensemble pour bâtir un meilleur avenir pour tout le monde.

Solidairement,

Lee Riggs
Président national du STT



LE CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL DU STT, À PARTIR DE LA RANGÉE DU HAUT À GAUCHE : Dave DiMaria, Joe Benn, Elizabeth Fletcher, Paolo Réhel, Ron Palmer, Jennifer Bucholtz, Tamara Marshall. **À PARTIR DE LA RANGÉE DU BAS À GAUCHE :** Colin Brehaut, Lee Riggs, Betty Carrasco, Ken Neumann (directeur national du Syndicat des Métallos pour le Canada), Stephen Hunt (directeur du district 3 du Syndicat des Métallos).

Bien qu'un grand appui ait été démontré en faveur de la fusion entre le STT et les Métallos, les résultats du vote n'ont pas atteint le seuil d'approbation prévu aux statuts.

Seuil d'approbation de 66 et 2/3% non atteint pour la fusion entre le STT et les Métallos

Les résultats officiels de la ratification de l'accord provisoire de fusion entre le STT et les Métallos n'ont pas atteint les 66 et 2/3% qui sont exigés.

Notre scrutin national auprès de la base syndical a été mené par vote électronique sur une période de deux semaines. Les résultats finaux ont été annoncés l'après-midi du vendredi 15 novembre, après avoir été confirmés par un vérificateur indépendant. Le taux d'appui des participant(e)s a été de 64,41% et le taux d'engagement manifesté par l'ensemble des membres a été de plus de 46%.

« La majorité de nos membres ont appuyé l'accord de fusion, mais nos statuts sont clairs », a déclaré le président national du STT, Lee Riggs. « Le processus a véritablement été accompli de façon démocratique. »

Le Comité de négociation de fusion a approuvé à l'unanimité l'accord de fusion. La majorité des membres du Conseil exécutif national a voté en faveur d'approuver l'accord et lors du Congrès spécial à Gatineau, au Québec, 73,5% des délégué(e)s présents ont voté en faveur de l'accord de fusion.

Le Congrès spécial a été rempli de débats parmi les membres de la base syndicale, ainsi qu'au sein du Conseil exécutif national. Les membres des Métallos étaient aussi présents lors des discussions à propos des avantages et des inconvénients de la fusion. Les délégué(e)s se sont montrés très enthousiastes et une ovation s'est même ensuivie lorsque les résultats du vote ont été affichés à l'écran. Bon nombre de délégué(e)s ont rapporté être excités et plein d'espoir face à la perspective d'une fusion avec les Métallos.

Malgré les réactions positives, un petit groupe fort expressif au sein du syndicat s'est opposé à la fusion potentielle tout au long du processus de ratification. Une campagne organisée contre la fusion a regrettamment propagée de la désinformation aux membres affectant sans aucun doute les résultats du vote.

« La majorité de nos membres ont appuyé l'accord de fusion, mais nos statuts sont clairs », a déclaré le président national du STT, Lee Riggs. « Le processus a véritablement été accompli de façon démocratique. »

Le STT et les Métallos maintiennent une alliance stratégique, qui a récemment été renouvelée par le Conseil exécutif national. Le taux d'engagement concernant la fusion a été positif, mettant en lumière les nombreux défis que notre syndicat doit affronter et les nombreux avantages qu'une fusion peut apporter. Le STT ne peut certainement pas continuer à fonctionner de la même manière et des changements sont nécessaires. Nous devons continuer à encourager un tel enthousiasme pour unifier le STT et pour travailler ensemble à bâtir un meilleur avenir pour nos membres.



FÉDÉRATION DU TRAVAIL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE. DE GAUCHE À DROITE :

Perry Pasqualetto, agent d'affaires à Burnaby ; Sherry Fraser de la Section locale 1 ; Karen Phillips de la Section locale 7 ; Michael Phillips de la Section locale 52 ; Tom Cusick de la Section locale 32.

Le STT et les Métallos vont de l'avant avec leur alliance stratégique



CONGRÈS SPÉCIAL DE 2013 À GATINEAU, AU QUÉBEC.

De gauche à droite : Ken Neumann, directeur national du Syndicat des Métallos pour le Canada ; Leo, W. Gerard, président international du Syndicat des Métallos ; Betty Carrasco, vice-présidente du STT ; Lee Riggs, président national du STT ; Tom Roper, conseiller juridique.

Le Conseil exécutif national (CEN) du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT) a voté unanimement, le 21 novembre, pour renforcer notre alliance stratégique existante avec le Syndicat des Métallos. Une entente d'alliance entre les deux syndicats a formellement été accomplie en 2010 et a été renouvelée à l'unanimité par le CEN en 2012. Le STT examinera des moyens de développer et d'améliorer l'alliance avec les Métallos, particulièrement en matière d'éducation, de recrutement et de négociations collectives. Un plan d'action sera élaboré par le Comité d'alliance stratégique du STT et sera présenté au CEN lors d'une réunion future pour approbation.

ATTENDU QU'il y a eu et qu'il continue d'y avoir un grand appui au sein du TWU-STT pour une fusion avec le Syndicat des Métallos; et

ATTENDU QUE cet appui a été exprimé par le choix unanime des Métallos par le Comité de sélection de fusion du TWU-STT, par le vote du Conseil exécutif national de présenter cette sélection au Congrès 2013 et par le vote de 64% des délégué(e)s de ce congrès de procéder à une fusion avec les Métallos; et

ATTENDU QUE l'accord de fusion négocié par les Métallos et le TWU-STT a obtenu la recommandation unanime du Comité de négociation de fusion et du Comité consultatif de fusion, ainsi que l'appui de 19 membres du Conseil exécutif national ; et

ATTENDU QUE l'accord de fusion a été approuvé par 73,5% des délégué(e)s d'un Congrès spécial tenu le 19 octobre 2013 ; et

ATTENDU QUE 64,4% des membres ont voté en faveur de l'accord de fusion, n'atteignant pas le haut seuil d'approbation prévu aux statuts pour un tel vote au sein de notre Syndicat ; et

ATTENDU QUE les 2766 membres du TWU-STT, qui ont voté en faveur de l'accord, représentent le plus grand nombre de membres de l'histoire du Syndicat à voter en faveur d'une question leur étant présentée par référendum ; et

ATTENDU QUE l'éducation est d'importance primordiale pour nos membres ; et

ATTENDU QUE le recrutement est un élément vital pour tous les syndicats du mouvement syndical ; et

ATTENDU QUE les prochaines négociations collectives chez Telus, Shaw et Strategic Communications auront lieu en 2015 ; et

ATTENDU QUE les discussions sur la fusion et le processus de ratification ont démontré que les programmes ainsi que l'expérience des Métallos aideraient le TWU-STT à se préparer et à participer aux négociations collectives ; et

ATTENDU QUE le TWU-STT a une alliance stratégique avec le Syndicat des Métallos depuis 2010, qui a été renouvelé par un vote unanime du Conseil exécutif national en septembre 2012 et signé en novembre 2012 ; dorénavant

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU

QUE le Comité d'alliance stratégique examine les moyens dont nous pouvons utiliser notre alliance stratégique avec le Syndicat des Métallos afin de soutenir et de préparer des stratégies pour les négociations collectives en 2015 ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'alliance stratégique soit autorisé à rencontrer les Métallos dans le but d'élaborer un plan servant à développer et à améliorer l'alliance stratégique particulièrement en matière d'éducation, de recrutement et de négociations collectives, qui sera ensuite présenté au Conseil exécutif pour approbation.



Betty Carrasco, vice-présidente du STT, membre du Comité de la condition féminine de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique et du Comité de la condition féminine du Congrès du travail du Canada ; Mindy Johnson de la Section locale 31 ; Robin Arndt, agente d'affaires du STT dans le Nord de la Colombie-Britannique.

La violence conjugale affecte le lieu de travail

Il est important que le lieu de travail soit un environnement sécuritaire, surtout lorsque le foyer ne l'est pas. Participez à cette importante enquête qui pourrait servir à l'élaboration de lois sur la violence en milieu de travail.

La Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes est le 6 décembre. Lors de cette journée, qui marque l'anniversaire de la tuerie à l'École Polytechnique de Montréal, les Canadien(ne)s rendent hommage aux victimes de violence conjugale. Le 6 décembre 1989, 14 femmes ont été ciblées et tuées parce qu'elles étaient des femmes, 10 autres ont été blessées, et 4 hommes ont été abattus dans l'échange de tirs avant que le tireur se suicide.

La société canadienne a considérablement progressé dans sa quête pour l'égalité des sexes, mais nous avons encore du travail à accomplir. Malheureusement, la violence contre les femmes continue de sévir dans

« Chaque minute de chaque jour au pays, une femme ou un enfant est victime d'agression sexuelle. »

notre société, en particulier chez les groupes marginalisés ; les femmes de minorités raciales, de classes socio-économiques inférieures, ou les femmes handicapées, par exemple.

En tant que syndicalistes et militant(e)s, nous devons continuer à lutter ensemble pour nos consœurs et pour leurs droits. Voici quelques faits à l'appui fournis par le Congrès du travail du Canada (CTC) :

- **Chaque minute de chaque jour au pays**, une femme ou un enfant est victime d'agression sexuelle ;
- **L'homicide** est la première cause de mortalité des femmes en milieu de travail ;
- **Chaque semaine**, 1-2 femmes sont tuées au Canada par un partenaire actuel ou précédent ;

- **Un nombre excessivement** élevé de femmes autochtones ont été portées disparues ou ont été assassinées ;
- **Les femmes handicapées** sont de 1,5 à 10 fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les femmes non-handicapées, selon qu'elles vivent dans la communauté ou dans une institution ;
- **Jusqu'à 360 000 enfants** au Canada sont exposés à la violence conjugale/familiale chaque année ;
- **L'abus physique et sexuel** coûte au Canada plus de 4 milliards de dollars chaque année ;
- **Une étude récente** par le ministère de la Justice du Canada souligne ce fait en estimant que les retombées de la violence conjugale coûtent aux employeurs 77,9 millions de dollars par année en pertes*.



Au bout du compte : La violence conjugale affecte le lieu de travail. Afin de lutter contre la violence conjugale dans la population active, le Congrès du travail du Canada (CTC) en partenariat avec le Centre de recherche d'éducation sur la violence faite aux femmes et aux enfants de l'Université Western (CREVAWC) lancent la première enquête nationale sur les effets de la violence conjugale sur les travailleurs (euses) et sur leur lieu de travail.

Nous encourageons tous les travailleurs (euses) âgés de plus de 15 ans à répondre au questionnaire, que vous ayez été ou non personnellement victimes ou témoins de violence conjugale. Plus grande sera la diversité des réponses, plus riches seront les données pour les chercheurs (euses).

Cette enquête fournira des données qui aideront les syndicats, les employeurs, les défenseurs (euses) des droits et les gouvernements à élaborer de bonnes politiques publiques. À la suite d'une enquête similaire menée en Australie, plus d'un million de travailleurs (euses) australiens bénéficient désormais de prestations pour violence conjugale ou familiale, dont des congés payés spécifiques, une protection contre les mesures disciplinaires et des modalités de travail flexibles.

L'enquête prend entre 10 et 30 minutes à compléter et est disponible en ligne en français ainsi qu'en anglais jusqu'au 6 juin 2014.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR AIDER*

Il est important que le lieu de travail demeure un environnement sécuritaire, surtout lorsque le foyer ne l'est pas. Il y a des mesures qui peuvent être prises pour créer un milieu de travail plus sécuritaire et pour aider à mettre fin à la violence faite aux femmes. Le CTC suggère ce qui suit :

1. **Apprenez à reconnaître** et à dénoncer les signes de violence ;
2. **Si vous pensez** qu'une femme de votre entourage est victime de violence ou qu'elle a été abusée sexuellement, demandez-lui si vous pouvez l'aider ;
3. **Suivez une formation** sur la prévention de la violence ;



DE GAUCHE À DROITE : Irene McConkey, présidente de la Section locale 2 ; Jennifer Bucholtz, agente d'affaires du STT à Burnaby ; Betty Carrasco, vice-présidente du STT ; Lori Travis, conseillère au sein de la Section locale 51 du STT.

COLLABOREZ AVEC VOTRE SYNDICAT :

1. **Assurez-vous que votre employeur** mette à disposition des renseignements facilement consultables sur les réseaux de soutien à l'intention des femmes violentées ;
2. **Négociez votre programme de prévention en matière de violence** en milieu de travail qui inclut le harcèlement psychologique et insérez-le dans votre convention collective ;
3. **Examinez votre programme** de violence en milieu de travail annuellement ;
4. **Si vous habitez une région** où il existe des lois sur la violence en milieu de travail, assurez-vous que votre employeur les respecte. Dans le cas contraire, défendez l'adoption de lois contraignant les employeurs à élaborer des politiques et des programmes visant à prévenir la violence et le harcèlement en milieu de travail et prenez des précautions pour protéger les travailleurs (euses) en milieu de travail.

Le STT exhorte les membres à démontrer leur appui envers leurs collègues et leurs consœurs au sein du syndicat en participant à cette enquête. Ce petit geste pourrait entraîner des résultats de recherche qui serviraient à influencer à long terme les politiques pouvant faire des différences durables dans la vie de celles qui souffrent de violence conjugale, parce que tout le monde mérite de se sentir en sécurité au travail.

Pour participer à l'enquête : http://fluidsurveys.com/s/violence_conjugale/

Ou capter le code QR :



* Cette information provient du site Internet du CTC, « Déclaration du Congrès du travail du Canada pour souligner le 6 décembre 2010 ». Disponible au : <http://www.congresdutravail.ca/14mesures>.

Il est grand temps de s'opposer au projet de loi C-4 qui mettra en péril la santé et la sécurité des travailleurs (euses) au Canada.

Le président national proteste contre le projet de loi C-4 auprès du Premier ministre Stephen Harper

Cher Premier ministre Stephen Harper,

En tant que président national du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT), il est de mon devoir de vous écrire et de protester contre les changements dangereux proposés au Code canadien du travail par votre parti.

Dissimulée profondément dans le projet de loi C-4, la Loi d'exécution du budget 2013 masque des modifications à la législation qui mettront en péril la santé et la sécurité de plus d'un million de Canadien(ne)s.

Le gouvernement fédéral propose d'affaiblir la définition de ce qui constitue un « danger » dans la partie II du Code canadien du travail. Ces changements enlèveront aux employé(e)s le droit de refuser un travail

« Les membres du STT seront encouragés à voter en faveur d'un gouvernement qui valorise davantage la santé et la sécurité des travailleurs (euses) lors de prochaines élections. »

dangereux, mettront fin au rôle des agent(e)s de santé et de sécurité du gouvernement fédéral dans le processus d'enquête ET donneront à vos employeurs le pouvoir de prendre des mesures disciplinaires contre les travailleurs (euses) qui invoquent le droit de refuser un travail dangereux.

Ces changements feront en sorte que la disposition du Code canadien du travail sur le droit de refuser un travail dangereux devienne la plus faible dans le pays.

Il est à la fois embarrassant et offensant que dans un pays démocratique comme le Canada le gouvernement fédéral tente de duper les citoyen(ne)s que votre gouvernement à jurer de protéger et de servir en cachant ces changements législatifs dans un projet de loi budgétaire.

Au sein du STT, notre credo en matière de sécurité est le suivant : « Les exigences du service ou du travail ne sont jamais plus importantes que la sécurité ». Il est plus que décevant que le gouvernement fédéral conservateur ne valorise pas davantage la santé et la vie des travailleurs (euses).

En raison de la gravité de ces changements législatifs et de la sérieuse menace que ceux-ci posent à nos employé(e)s, j'encouragerais fortement tous les membres du STT à s'opposer au projet de loi C-4. Nous exercerons des pressions auprès des député(e)s pour nous battre à éliminer les dispositions relatives à la santé et à la sécurité des travailleurs (euses) du projet de loi budgétaire. De plus, les membres du STT seront encouragés à voter en faveur d'un gouvernement qui valorise davantage la santé et la sécurité des travailleurs (euses) lors de prochaines élections.

Sincèrement,

Lee Riggs
Président national du STT

Pour de plus amples renseignements sur le projet de loi C-4, ou pour envoyer un courriel à votre député(e), veuillez visiter le <http://www.canadianlabour.ca/right-to-refuse-unsafe-work> (en anglais).

Vos Nouvelles. Votre Avenir.

- NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE
- INFOLETTRES
- BULLETINS
- ... ET BIEN PLUS ENCORE !



Allez au www.twu-stt.ca/fr/cybernouvelles

Gare aux projets de lois antisyndicaux 45 et 46 en Alberta

Les projets de loi 45 et 46 du gouvernement conservateur imposent de nouvelles restrictions au mouvement syndical et violent la Charte canadienne des droits et libertés.



*Soumis par : **Harmony Jackson**, Conseil exécutif, agente d'affaires, Calgary*

Le STT est très préoccupé par l'incidence qu'auront les projets de loi antisyndicaux 45 et 46, récemment adoptés en Alberta, sur les travailleurs (euses) syndiqués en Alberta et dans tout le pays. Ces projets de loi foulent aux pieds la Charte canadienne des droits et libertés, et sont un abus flagrant de pouvoir par le gouvernement conservateur.

Projet de loi 45 : Loi sur la continuation des services dans le secteur public, place de nouvelles restrictions sur les travailleurs (euses) du secteur public qui sont déjà privés du droit de grève. Il élargit la définition de « grève » pour inclure tout ralentissement ou toute activité qui a pour effet de restreindre ou de perturber la production ou les services. Elle dépouille les individus, indépendamment de leur appartenance ou non à un syndicat, de leur droit à la liberté d'expression de discuter, d'encourager ou de soutenir l'action de grève. Cette restriction ne se limite pas aux fonctionnaires ou aux membres au sein d'un syndicat touché, mais à tout le monde. Discuter d'une grève serait considéré comme le ralentissement de la production de travail et pourrait mener à des poursuites et à des amendes pour les travailleurs (euses) concernés. Ces amendes pourraient être plus élevées que celles imposées pour atteintes à l'environnement, ou à une société jugée coupable d'avoir causé un décès au travail.

Tout aussi inquiétant est le projet de loi 46 : Loi visant à restreindre les salaires du service public, ce qui nous paraît illégal. Ce projet de loi enlève le droit au Syndicat de la fonction publique de l'Alberta (Alberta Union of Public Employees ou AUPE) de négocier une convention collective équitable. Quand le gouvernement conservateur a dépouillé ces fonctionnaires de leur droit de grève, ces derniers ont acquis la possibilité de recourir à l'arbitrage en cas d'impasse des négociations comme mécanisme de résolution d'une telle impasse. Ce nouveau projet de loi ne permet plus aux travailleurs (euses) de recourir à l'arbitrage et il impose un règlement salarial sans négociation. Le STT croit que ceci mènera clairement à des négociations de mauvaise foi. Pour l'instant, ce projet de loi ne s'applique qu'aux travailleurs (euses) d'AUPE, mais il ouvre la porte au gouvernement conservateur à une législation similaire comme moyen d'intimidation des autres syndicats de fonctionnaires lors de négociations, comme les Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta (IIUA) et l'Association des sciences de la santé de l'Alberta (HSSA). Ces projets de loi s'inscrivent dans la lignée des attaques antisyndicales menées par le gouvernement fédéral et d'autres gouvernements provinciaux.

La Fédération du travail de l'Alberta (FTA), ses syndicats affiliés et ses alliés, incluant le STT, ont fait savoir sans équivoque qu'ils avaient l'intention de faire une contestation judiciaire de cette loi.

« Il est clair que nous irons devant les tribunaux et il est clair que le gouvernement Redford perdra, » a déclaré le président de la FTA, Gil McGowan, dans son communiqué de presse du 5 décembre. « La Cour suprême du Canada a été très claire dans ses récentes décisions en matière de droit du travail : les travailleurs (euses) ont le droit de s'associer en syndicats. Ce droit n'a aucun sens, sans le droit à la négociation collective, et les gouvernements qui utilisent la législation pour imposer des contrats bafouent la négociation collective. »

« Le gouvernement conservateur continue d'attaquer les travailleurs (euses), sans au-

« Le gouvernement conservateur continue d'attaquer les travailleurs (euses), sans aucun égard pour leurs familles ou pour la stabilité du climat des relations de travail. »

cun égard pour leurs familles ou pour la stabilité du climat des relations de travail », a commenté le président national du STT, Lee Riggs. « Les projets de loi comme celui-là finiront par avoir un effet négatif sur l'économie canadienne en restreignant la libre négociation collective. Ce mauvais comportement ne sera toléré ni par le système judiciaire ni par les Canadien(ne)s. »

La vice-présidente du STT en Alberta, Ivana Niblett, a renchéri : « Il s'agit d'une violation flagrante de notre droit d'association et d'expression. C'est une attaque ignoble contre la main-d'œuvre en Alberta. Nous allons appuyer la FTA et tous les syndicats pour protéger ces droits fondamentaux. »

Le STT appuie sans réserve la FTA, l'AUPE et ses alliés dans ces contestations judiciaires et continuera d'informer nos membres de toute action future.

Pour de plus amples renseignements, veuillez s'il vous plaît visiter le site Internet de la FTA au www.afl.org (en anglais seulement).

Campagne lancée pour renforcer la loi servant à mettre en prison les dirigeant(e)s d'entreprise responsables de négligence criminelle.

Faites cesser les décès et renforcez la loi!



Soumis par **Dave DiMaria**,
agent d'affaires pour les Sections locales :
1, 5, 31, 35, et 43

Le STT est extrêmement préoccupé par le nombre de travailleurs (euses) qui perdent la vie au travail et appui donc la campagne nationale menée par les Métallos pour faire pression auprès des gouvernements à l'échelle provinciale et fédérale afin de faire respecter la Loi Westray.

La Loi Westray a été adoptée à l'unanimité par la Chambre des communes suite à l'explosion d'une mine de charbon en Nouvelle-Écosse où 26 hommes ont péri le 9 mai 1992. Les Métallos ont milité pendant 9 ans menant ainsi à l'adoption de cette loi en 2004.

La Loi Westray visait à tenir les employeurs, leurs directeurs (trices) et leurs gérant(e)s criminellement responsables de négligence entraînant

« Il est inconcevable qu'aucune compagnie n'ait été reconnue coupable de négligence criminelle. »

un décès au travail. Depuis le décret de la loi en 2004, environ 9 000 canadien(ne)s ont perdu la vie au travail et pourtant aucun employeur, directeur (trice) ni gérant(e) n'a été mis en prison. Avec ce nombre de décès de travailleurs (euses), il est inconcevable qu'aucune compagnie n'ait été reconnue coupable de négligence criminelle.

Certains des principaux changements demandés par le biais de la campagne des Métallos *Stop the Killing – Enforce the Law* incluent :

- **De fournir l'enseignement, la formation et les directives** nécessaires aux procureur(e)s de la Couronne pour appliquer la Loi Westray ;
- **D'affecter des procureur(e)s spécifiquement** au traitement des cas de décès liés à la santé et à la sécurité au travail ;
- **De fournir l'enseignement, la formation et les directives** nécessaires aux services policiers pour appliquer Loi Westray ;
- **D'assurer une meilleure coordination** entre les organismes de réglementation en santé et en sécurité, les services policiers et les procureur(e)s de la Couronne afin de former les autorités compétentes de santé et de sécurité à communiquer avec les policiers(ères) lorsqu'il y a matière à déposer des accusations criminelles en vertu de la Loi Westray.

Démontrez votre appui et aidez à faire cesser les décès de travailleurs (euses) innocents. Visitez le www.stopthekilling.ca (en anglais) pour visionner une courte vidéo et pour signer la pétition.



Vue de la table du Conseil exécutif national au Congrès spécial de 2013 à Gatineau, au Québec.



George Doubt, ancien président du STT, et Lee Riggs, président national du STT.

Une lettre pour remercier l'ancien président national du TWU-STT

Le 22 novembre 2013

Cher confrère Doubt,

Le STT et moi-même en tant que votre successeur tenons à vous remercier de votre dévouement comme syndicaliste pendant plus de 40 ans.

Le STT est un syndicat fort grâce à votre engagement inégalé de bâtir un avenir meilleur et plus dynamique pour notre syndicat et pour l'ensemble du mouvement syndical.

La sagesse que vous avez contribué comme héritage dans l'exercice de vos fonctions à titre de fiduciaire du Régime de pension des travailleurs (euses) en télécommunications (RPTT), de membre du conseil de Concert Properties, et de président national du STT, a amélioré un nombre inimaginable de vies.

Au cours des sept ans passés au poste de président, vous avez démontré une détermination inébranlable quant à la négociation collective avec Telus.

Vous avez guidé le syndicat dans la bonne voie assurant un meilleur avenir aux membres. Vous avez discerné l'érosion de la législation du travail et des droits des travailleurs (euses), puis avez présagé l'importance de renforcer notre syndicat en formant des alliances stratégiques avec le Syndicat des Métallos ainsi qu'avec la Fraternité internationale des

ouvriers en électricité, une vision qui est maintenant reconnue parmi les membres et fortement appuyée.

Votre bienveillance et votre diligence face aux défis des travailleurs (euses) incarne l'essence même du mouvement syndical. Vos paires se souviennent chaleureusement de votre habileté à raconter tant les épreuves que les victoires de la classe ouvrière partout dans le monde.

Vous avez été une source d'inspiration pour nos membres ainsi que pour nos collègues et pour moi vous être un mentor qui continue de fournir de précieuses perspectives.

Je suis très fier de vous avoir comme confrère.

Solidairement,

Lee Riggs
Président national, STT

Une lettre destinée aux membres

Les consoeurs et les confrères de la communauté LGBT ont besoin de notre appui



Steve McWhirter

Aux membres du Conseil exécutif national du STT, Je souhaite remercier le président national, Lee Riggs, d'avoir affecté les agentes d'affaires Tamara Marshall (sections locales 50 et 60) et Jennifer Bucholtz (sections locales 2, 3, 51 et 60) à participer au défilé et au festival de la fierté gaie de Vancouver l'été dernier, ainsi que la vice-présidente, Ivana Niblett, pour son appui quant au financement.

Par contre, je dois avouer être très déçu de la participation globale aux différents événements de la Fierté à travers le pays. Je comprends que les gens ont des horaires chargés, mais le manque constant de participation démontre que les questions entourant les lesbiennes, les gais, les bisexuels et les transsexuels (LGBT) ne sont pas une priorité. Nous

« Il est important en tant que syndicalistes et militant(e)s de nous unir contre l'oppression des droits fondamentaux de toutes les minorités. »

devrions démontrer, avec l'ensemble du mouvement syndical, que nous nous soucions de l'égalité des sexes et suivre l'exemple de Jim Sinclair, président de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique, et des politicien(ne)s néo-démocrates comme le défunt Jack Layton. Nous savons comme syndicalistes et militant(e)s que si nous cessons d'être vigilants sur quoi que ce soit, nous risquons de perdre les gains obtenus grâce aux luttes de notre société.

Je crois que nous tenons souvent pour acquis qu'il existe en général au Canada et en particulier ici dans la région du sud-ouest de la Colombie-Britannique une attitude accueillante et libérale à l'égard des minorités. Cependant, j'ai été témoin de discrimination à l'encontre de la communauté LGBT à Vancouver qui choquerait la plupart de nos membres. Il est regrettable que je doive rappeler aux membres que la discrimination subsiste encore aujourd'hui. Si nous sommes devenus complaisants dans notre militantisme pour la communauté LGBT et pensons que le monde est devenu plus accueillant, alors les récentes attaques homophobes à travers le monde devraient servir de dur rappel.

Le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a révélé être pour la criminalisation et la répression des activités homosexuelles. Ensuite, notons les nouvelles lois draconiennes sur la « propagande » homosexuelle en Russie qui ont suscité la controverse puisque les Jeux olympiques d'hiver de 2014 auront bientôt lieu à Sochi, en Russie. Des athlètes et des célébrités ont refusé d'assister ou de participer à ces Jeux olympiques d'hiver en appui à la communauté LGBT, et des commanditaires de l'événement font aussi l'objet de critiques. Il est important en tant que

syndicalistes et militant(e)s de nous unir contre l'oppression des droits fondamentaux de toutes les minorités.

Je pense que l'idée de l'homosexualité rend certaines personnes mal à l'aise, mais la participation à un défilé ou à un rassemblement ne signifie pas que vous appartenez personnellement à la communauté LGBT. Ceci démontre simplement que vous êtes pour l'égalité des droits de tous et que vous défendez notre droit d'exister sans discrimination.

Je vous prie de réfléchir à l'interprétation que se fait la communauté LGBT quant au manque de participation à divers événements de la Fierté et à l'exemple qui est donné à nos membres. Je voudrais terminer avec ce poème du pasteur allemand Martin Niemöller, qui illustre à mon avis l'importance de nous unir et de démontrer notre appui à la communauté LGBT ainsi qu'à toutes les minorités qui subissent de la discrimination.

Quand ils sont venus chercher les **communistes**, Je n'ai rien dit. Je n'étais pas communiste.

Quand ils sont venus chercher les **socialistes**, Je n'ai rien dit. Je n'étais pas socialiste.

Quand ils sont venus chercher les **syndicalistes**, Je n'ai rien dit. Je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher les **juifs**, Je n'ai rien dit. Je n'étais pas juif.

Quand ils sont venus chercher les **catholiques**, Je n'ai rien dit. Je n'étais pas catholique.

Puis ils sont venus me chercher, Et il ne restait plus personne pour protester.

Solidairement,

Steve McWhirter, Section locale 51

Des syndicats se réunissent pour le défilé du père Noël de 2013 organisé annuellement dans la municipalité régionale de Wood Buffalo.

Des confrères et des consœurs se réunissent pour semer la joie du temps des fêtes



MEMBRES DE LA SECTION LOCALE 2157 DU SCFP : Trish Reid, Emily Hicks – représentant le Conseil du travail de Wood Buffalo et du District.

La Section locale 210 du STT, située à Fort McMurray, a appuyé le Conseil du travail de Wood Buffalo et du District lors du défilé du père Noël de 2013 organisé annuellement dans la municipalité régionale de Wood Buffalo.

La Section locale 210 du STT a généreusement donné du matériel et prêté main-forte pour réaliser ce défilé avec succès, dont la conception par le secrétaire-trésorier de la section locale 210 du STT, Ken McPherson, d'un support illuminé ayant des bannières avec des images de la campagne du Congrès du travail du Canada (CTC), Ensemble pour un monde plus juste.

Des confrères et des consœurs du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), des Infirmières et infirmiers unis de l'Alberta (IIUA) et d'Unifor ont bâti et dirigé le char allégorique du défilé annuel en soirée. De nombreuses heures ont été consacrées à la préparation, ainsi qu'au traitement de documents et d'une assurance par la secrétaire du Conseil du travail de Wood Buffalo et du District, Heidi Gould des IIUA, par Karli Matthews du SCFP, et par beaucoup d'autres qui ont fait don de leur temps et d'argent pour appuyer cette cause.

Le public a bien accueilli cet événement familial, démontrant de la camaraderie et de la solidarité envers le mouvement syndical.

Grâce au militantisme et à l'appui d'organisations syndicales comme le Conseil du travail de Wood Buffalo et du District, la Fédération du travail de l'Alberta et le CTC, les travailleurs (euses) peuvent profiter d'un milieu de travail équitable et sécuritaire.

Malheureusement, le président du Conseil du travail de Wood Buffalo et du District, Steve Kelly, était absent au défilé et a expliqué : « En raison d'engagements liés au travail je n'ai pas pu assister à ce grand événement. Merci aux confrères et aux consœurs qui ont aidé à en faire un grand

événement. Ce genre d'événements met en lumière à quel point les divers groupes régionaux peuvent s'unir et contribuer ; ils constituent les pierres angulaires qui sont à la base des conseils du travail et des syndicats. L'équité et le travail d'équipe créent de la solidarité ».

Le conseil tient à remercier particulièrement le Collège Keyano et son président-directeur général, Kevin F. Nagel, pour l'utilisation des installations facilitant l'assemblage et le

« Ce genre d'événements met en lumière à quel point les divers groupes régionaux peuvent s'unir et contribuer ; ils constituent les pierres angulaires qui sont à la base des conseils du travail et des syndicats. L'équité et le travail d'équipe créent de la solidarité. »

démontage du char allégorique. Le conseil tient aussi à remercier particulièrement le confrère Barritt Wilson, d'Unifor 707a, pour l'utilisation de son camion, de sa remorque et de son temps. Le Conseil du travail de Wood Buffalo et du District apprécie et remercie tous les confrères et les consœurs qui ont participé à l'événement.

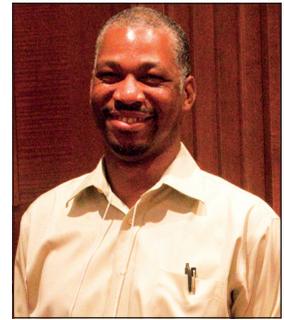
*Soumis par : Le confrère **Ken McPherson**, secrétaire-trésorier de la Section locale 210 – Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications. Président du Comité d'adhésion – Conseil du travail de Wood Buffalo et du District*



Jennifer Bucholtz, agente d'affaires à Burnaby, au rassemblement Sign the Accord de 2013.



Les vices-présidentes du STT, Ivana Niblett et Betty Carrasco ; Lee Riggs, président national du STT ; John Hockley, agent d'affaires en Ontario ; Kevin Rerrie de la Section locale 502.



Le sergent d'armes, Widmarc Innocent de la Section locale 602, au Congrès spécial de 2013.



Colin Brehaut, agent d'affaires dans l'Intérieur de la Colombie-Britannique, au Congrès spécial de 2013.



Délégué(e)s de la Section locale 502 au Congrès 2013 de la Fédération du travail de l'Ontario. DE GAUCHE À DROITE : Kevin Rerrie, Brenda Forward, et Michael Bertumen.



Hans-Woosly Balan, agent d'affaires au Québec, au Congrès spécial de 2013.



Ken Louie de la Section locale 10 au Congrès spécial de 2013.



Le Comité de sélection de fusion, DE GAUCHE À DROITE : Dave Michie, Bruce Kennedy, Dave DiMaria, Betty Carrasco, Hans-Woosly Balan, George Doubt, Brenda Forward.



Steve Lewis de la Section locale 3 au Congrès spécial de 2013.



Isabelle Miller, agente d'affaires au Québec, au Congrès 2013 de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.



Keller Reeves de la Section locale 60 ; Adrian Dix, chef du NPD de la Colombie-Britannique ; Perry Pasqualetto, agent d'affaires à Burnaby.



Ron Palmer, agent d'affaires à Edmonton, en Alberta, au Congrès 2013 du STT.



Lettres de remerciements

Les TUAC remercient les membres du STT de leur appui pendant la grève

Le 5 novembre 2013

Bonjour,

La dernière année a été très chargée pour la Section locale 401 des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada (TUAC). Nous avons été occupés à organiser une campagne entourant les négociations collectives chez Superstore qui visait à préparer nos membres à l'éventualité de votes de grève et d'une grève même. Nous avons beaucoup de pain sur la planche en raison d'un taux élevé de roulement des employé(e)s, d'un grand nombre de travailleurs (euses) à temps partiel, et de la crainte typique des gens face à une lutte contre un patron milliardaire. Mais connaissant la lutte que nous devions affronter, nous avons mis la main à la patte en renseignant et en impliquant nos membres quant à toutes les étapes du processus de négociations collectives au cours de l'année.

Malgré les efforts déployés pour démontrer que nous étions sérieux à propos des objectifs de nos membres en matière de négociations collectives, Loblaw a fait la sourde oreille et nous a poussé à déclencher une grève quoique de courte durée.

Nous tenons à vous exprimer notre sincère reconnaissance, au nom de tous les membres de notre personnel, et nous vous remercions d'avoir fait circuler l'information et d'avoir encouragé votre personnel et vos militant(e)s à non seulement boycotter Loblaw, mais aussi à venir nous voir sur les lignes de piquetage quand nos membres en ont eu le plus

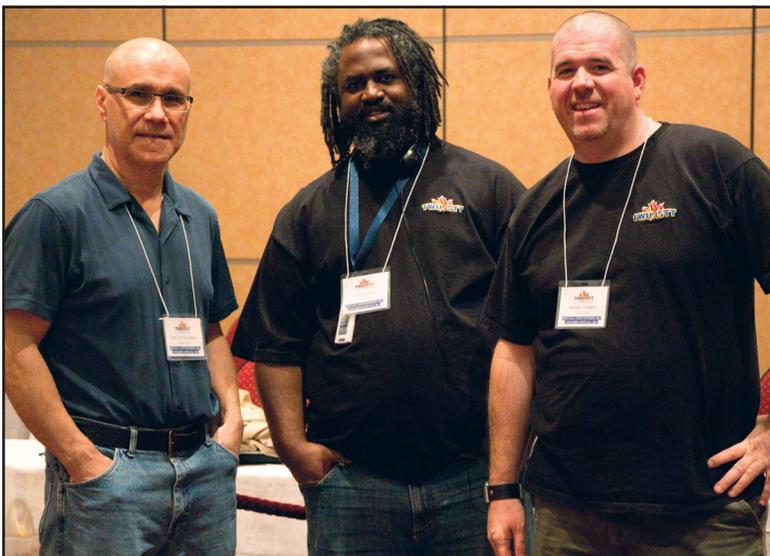
besoin. Les visites, les dons, les lettres à Galen Weston fils et à Loblaw réclamant justice pour les travailleurs (euses) en Alberta, et les encouragements sont tous des éléments clés qui ont contribué à renforcer la campagne et à maintenir la solidarité pendant notre courte grève. Nos membres nous ont dit avoir été très touchés par la générosité d'autres syndicats, dont le vôtre, lors de notre grève de courte durée.

Il nous a été rapporté chaque jour sur les lignes de piquetage et il est devenu clair que nous avons une machine bien huilée qui nous permettait de négocier jusqu'aux petites heures du matin, tandis que les gestionnaires étaient abasourdis par l'efficacité des lignes de piquetage d'affecter leurs affaires et leur réputation. Cette ligne de piquetage nous a réaffirmé la force du mouvement syndical albertain qui s'est à nouveau serré les coudes pour se battre, même contre l'un des employeurs les plus avides en Alberta. Devant choisir judicieusement nos batailles, le moment était propice pour nos membres chez Superstore & Liquorstore, et nous sommes extrêmement fiers de ce que nous avons accompli avec votre appui.

Encore merci pour tout ce que vous avez fait afin de nous aider. Votre contribution a été extrêmement significative non seulement pour les quelque 8 500 membres chez Superstore & Liquorstore, mais aussi pour tout le monde dans l'industrie qui bénéficiera des normes ayant été améliorées grâce à cette victoire.

Solidairement,

Douglas O'Halloran, Président
Theresa McLaren Secrétaire-trésorière
Section locale 401 des TUAC



Rocco Visconti de la Section locale 503 ; Kevin Rerrie de la Section locale 502 ; Brian Turner de la Section locale 502.

Merci pour la trousse de départ à la retraite que je viens tout juste de recevoir de la part du STT. Je l'apprécie énormément. Merci pour le cadeau monétaire de la Société de secours mutuel et pour le certificat de membre honoraire à vie. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler aux côtés de mes confrères et de mes consœurs chez Telus pendant 34 ans. Je suis très reconnaissante envers tous ceux et celles qui se mobilisent pour améliorer la vie des travailleurs (euses) chez Telus.

Solidairement,

Allen Monson, Section locale 204

Cher STT :

Merci infiniment !

J'apprécie énormément mon cadeau de départ à la retraite de 1 000\$. Encore merci! (J'ai attendu longtemps depuis mon départ anticipé des services de téléphonistes à Campbell River : 10 ans, 4 mois + 8 jours!!!)

Carole Hentze, Section locale 35

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Siège social à Burnaby

5261 rue Lane
Burnaby, BC V5H 4A6
TÉLÉPHONE : 604-437-8601
TÉLÉCOPIEUR : 604-435-7760

Kelowna

#403-1630, rue Pandosy
Kelowna, BC V1Y 1P7
TÉLÉPHONE : 250-860-5025
TÉLÉCOPIEUR : 250-860-6737

Prince George

#102-3645, 18e Avenue
Prince George, BC V2N 1A8
TÉLÉPHONE : 250-960-2220
TÉLÉCOPIEUR : 250-563-2379

ALBERTA

Calgary

#402-5940, MacLeod Trail SW
Calgary, AB T2H 2G4
TÉLÉPHONE : 403-237-6990
TÉLÉCOPIEUR : 403-802-2381

Edmonton

#1280 – 5555 Calgary Trail NW
Edmonton, AB T6H 5P9
TÉLÉPHONE : 780-444-6945
TÉLÉCOPIEUR : 780-488-6911

ONTARIO

Scarborough

#901-10 Milner Business Court
Scarborough, ON M1B 3C6
TÉLÉPHONE : 416-506-9723
TÉLÉCOPIEUR : 416-506-9722

QUÉBEC

Westmount

#540-4060, rue Ste-Catherine O.
Westmount, QC H3Z 2Z3
TÉLÉPHONE : 514-788-8811
TÉLÉCOPIEUR : 514-788-8813

RETRAITE/AVANTAGES DES TT

#303-4603, Kingsway
Burnaby, BC V5H 4M4
RETRAITE : 604-430-1317
AVANTAGES : 604-430-3300
TÉLÉCOPIEUR : 604-430-5395
SITE INTERNET : www.twplans.com



Bonjour,

J'ai passé 10 ans à travailler en tant que technicien du réseau à Calgary avant de déménager à Medicine Hat au cours de l'hiver 1990. Puis, à la fin des années 90, le vote pour se joindre au STT s'est déroulé avec un certain nombre de contestations. Le confrère retraité John Skraba et moi-même avons alors déterminé que nous en avions eu assez et que nous allions devenir membres du STT. John était un membre et un dirigeant de longue date de la FIOE à Medicine Hat. Il a signé la première carte d'adhésion et moi, la deuxième. Nous avons ensuite envoyé nos cartes et nos cotisations syndicales au bureau de Calgary. Et nous avons été récompensés en obtenant la Section locale 201 en Alberta. J'ai depuis le 12 janvier 2013 pris ma retraite du département à Medicine Hat, après 31 ans d'embauche chez Telus. Je tiens à remercier Ivana de son appui au fil des ans. Je vais m'ennuyer des débats que notre section locale semblait souvent avoir lors de nos assemblées. Merci pour le cadeau et pour la plaque du STT.

Cordialement,

David Worth, Section locale 201

À mes consœurs et à mes confrères,

Ma famille et moi-même tenons à vous exprimer notre sincère reconnaissance pour votre générosité et pour vos vœux.

Merci,

Tom et Hilary Penko, Section locale 205

Chers Amor et Comité de sélection de l'Institut Columbia,

Je vous écris pour vous remercier de la généreuse bourse d'études de 1000\$ du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications. J'étais très contente d'apprendre que vous m'avez choisi pour un tel honneur et je suis extrêmement reconnaissante de votre appui.

Je vais présentement à l'Université Fraser Valley où je fais une majeure en mathématiques dans l'espoir d'aller à l'Université de la Colombie-Britannique pour compléter mon diplôme d'enseignante au secondaire. L'assistance financière que vous m'avez fournie me sera d'une grande aide pour payer mes frais d'études, et me permettra de consacrer plus de temps à étudier. J'ai toujours rêvé d'aller à l'Université de la Colombie-Britannique, et grâce à vous, je me rapproche de mon objectif!

En m'accordant la bourse d'études du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications vous avez allégé mon fardeau financier me permettant ainsi de me concentrer davantage sur l'aspect le plus à l'école, qui est d'apprendre. Votre générosité m'a inspiré à aider autrui et à faire preuve d'altruisme au sein de ma communauté. J'espère qu'un jour, comme vous, je pourrai aider des étudiant(e)s à accomplir leurs objectifs.

Sincèrement,

Larissa Kowalski

LE TRANSMETTEUR

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU STT

Président du STT : LEE RIGGS

Vice-Présidents : BETTY CARRASCO, IVANA NIBLETT

Secrétaire-trésorier : MICHAEL THOMPSON

Spécialiste des communications : ETTA HALL

Contribution de photos : ETTA HALL, DAVE DIMARIA,

JIM ORFINO, KEN MCPHERSON

www.twu-stt.ca

editor@twu-stt.ca

PN: 40022297

Si impossible de livrer, retourner à : Circulation STT
5261, rue Lane, Burnaby, BC V5H 4A6

TRANSMETTEUR PAR COURRIEL

C'est plus économique et mieux pour l'environnement. Pour en faire la demande, écrivez à e-transmitter@twu-stt.ca